

DIAGNOSTIC DU DISPOSITIF NATIONAL D'ÉVALUATION (DNE)

JUIN 2025



AVANT-PROPOS

L'évaluation des apprentissages constitue aujourd'hui un levier essentiel pour améliorer la qualité et l'efficacité des systèmes éducatifs. Consciente de cet enjeu majeur, la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) a engagé, depuis sa 51^{ème} session ministérielle tenue à Maurice en octobre 2004, une dynamique ambitieuse visant la mise en place et le renforcement des Dispositifs Nationaux d'Évaluation (DNE) dans États et gouvernements membres.

Dans ce cadre, la CONFEMEN, à travers son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), a initié et coordonné la conduite par un consortium d'experts de diagnostics approfondis des DNE dans treize pays participants à l'évaluation PASEC2024 dont le Burundi. Ce diagnostic a été possible grâce au soutien précieux de l'Agence Française de Développement (AFD). Il a permis l'identification précise des forces, faiblesses et opportunités du dispositif d'évaluation à grande échelle des apprentissages, afin d'en renforcer significativement la fonctionnalité et l'efficacité.

Le présent rapport du diagnostic a été produit à cet effet et validé par le pays. Ce rapport présente les résultats et comporte une stratégie de renforcement du DNE assortie d'un plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie.

Nous espérons que ledit rapport servira non seulement d'outil stratégique aux décideurs politiques, aux acteurs et partenaires éducatifs, mais aussi qu'il stimulera une collaboration renforcée et un échange fructueux d'expériences et de bonnes pratiques au niveau du pays. La synergie d'actions permettra de garantir une éducation de qualité pour tous à travers des

politiques, réformes et pratiques éducatives efficaces, fondées sur une meilleure exploitation des résultats issus des évaluations des apprentissages solides et fiables.

Pr Abdel Rahamane BABA-MOUSSA
Secrétaire général de la CONFEMEN

REMERCIEMENTS

Le présent rapport n'aurait pas été possible sans la précieuse contribution de personnes et de partenaires de l'éducation. L'équipe du PASEC tient à souligner leur appui et à les remercier pour le temps et les efforts qu'ils ont consacrés lors de la réalisation du diagnostic et de la finalisation de ce rapport.

L'équipe du PASEC tient particulièrement à remercier les membres de l'équipe nationale PASEC qui ont aidé à la production du rapport.

Nous apprécions hautement l'accompagnement de M. Mané Braima, Correspondant national de la CONFEMEN et de **M. Gomes Cuino Jailson Elisio Fernandes**, Responsable de l'équipe nationale PASEC lors de la mission relative au diagnostic du DNE, sans oublier les contributions de l'équipe du ministère en charge de l'Éducation lors de la mission de finalisation du rapport.

Equipe pour la production du rapport

Ce rapport a été produit par la CONFEMEN à travers son Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC) dans le cadre de l'appui que le Programme apporte aux pays pour la mise en place et le renforcement de Dispositifs nationaux d'évaluation solides et pour donner suite aux recommandations de la 51^{ème} session ministérielle.

Equipe du PASEC

Hilaire Hounkpodoté,

Coordonnateur

Adama Bologo, Chargé de projet au PASEC pour l'appui aux DNE

Bassile Tankeu,

Chef de la division « Statistiques, analyse des données et études » du PASEC

Labass Lamine Diallo,

Chef de la division « Conception des instruments, collecte des données et renforcement des capacités » du PASEC

Ousmane Birba,

Conseiller technique au PASEC

Seydou Garba Hamidou,

Conseiller technique au PASEC

Tchindebé Berkeunbé,

Conseiller technique au PASEC

Valérie Vinuesa,

Conseillère technique au PASEC

Fatimé Zara Boukar,

Conseillère technique au PASEC

Khady Mbaye Camara,

Assistante administrative principale au PASEC

Penda Seck Fall Diouf,

Assistante administrative au PASEC

Ulrich Tadajeu Kenfack,

Attaché de communication au PASEC

Expert/Consultant chargé de la conduite du diagnostic

MATCHOKE Tchouaféné Vounki

Relecture du rapport :

Professeur Abdoulaye Berté

Edition et mise en page :

Mme Céline Lequeux

Le diagnostic a été financé par l'Agence française de développement (AFD).



TABLE DES MATIÈRES

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES	6
INTRODUCTION	7
1. Déroulement du diagnostic	9
1.1. Les activités menées	10
1.2. Méthodologie utilisée	18
1.3. Difficultés rencontrées et solutions mises en œuvre	18
2. Résultats du diagnostic	19
2.1. Cartographie du Dispositif national d'évaluation (DNE)	20
2.2. Activités réalisées en évaluation des apprentissages à grande échelle	21
2.3. État des ressources humaines en évaluation des apprentissages à grande échelle	21
3. Stratégie de mise en place du dispositif national d'évaluation	23
3.1. Objectifs généraux et spécifiques du Dispositif national d'évaluation	24
3.2. Indications sur la fonctionnalité d'un DNE	24
3.2.1. Ancrage institutionnel du DNE	24
3.2.2. Composition du DNE	25
3.2.3. Types d'appui pour la mise en place d'un DNE	26
3.3. Définition des profils de postes du DNE pour son fonctionnement	27
3.4. Besoins en formation	29
3.5. Axes stratégiques et actions par axe stratégique	30
Axe 1 : Développement institutionnel et organisationnel	30
Axe 2 : Renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles	30
Axe 4 : Renforcement des capacités de diffusion et d'exploitation des résultats des évaluations nationales et internationales des apprentissages	31
Axe 5 : Renforcement de la collaboration et des partenariats stratégiques	31
3.6. Contour d'un plan d'action avec la liste des activités à mener par le pays et/ou la CONFEMEN	33
3.7. Esquisse d'un budget annuel de fonctionnement du DNE/SNE et les stratégies proposées pour son financement	34
3.8. Axes stratégiques et actions par axe stratégique	38
4. Stratégie de financement	39
4.1. Conclusions et recommandations	40
Annexes :	41
Annexe 1 : La liste des documents consultés	41
Annexe 2 : Liste des structures contactées	42
Annexe 3 : Liste des personnes interviewées	43
Annexe 4 : Liste des membres de l'équipe nationale	44
Annexe 5 : Guides d'entretien	45

Sigles, abréviations et acronymes

AFD : Agence française de Développement

CCN : Création du Comité scientifique national

CN/RN : Correspondant national/Responsable national

CONFEMEN : Conférence des ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la francophonie

DCES : Diplôme de fin d'études secondaires

DNE/SNE : Dispositif national d'évaluation/Système national d'évaluation

GEPASE : Gabinete de Estudo, de Planificação et d'Avaliação do Sistema Educativo/
Bureau d'études, de planification et d'évaluation du système éducatif

GPCQIC : Direction générale de la planification, du contrôle de qualité et de la recherche scientifique, chargée de la planification et du contrôle de qualité

IGE : Inspection générale de l'Éducation

INDE : Institut national pour le développement de l'Éducation

INEP : Institut national d'études et de recherche

PASEC : Programme d'analyse des Systèmes d'éducatifs de la CONFEMEN

PSE : Plan sectoriel de l'Éducation

RESEN : Rapport d'État du Système éducatif national

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund/Fonds des Nations-
Unies pour l'Enfance

INTRODUCTION

La Conférence des ministres de l'Éducation des États et Gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) à travers son Programme d'Analyse des Systèmes éducatifs (PASEC) a, dans le cadre de son plan stratégique 2022-2026, a pour ambition d'appuyer les pays francophones à renforcer l'utilisation des résultats issus des évaluations des apprentissages pour le pilotage et la réforme des systèmes éducatifs à travers les dispositifs ou les systèmes nationaux d'évaluation (DNE).

Dans le mémorandum issu de la 51^{ème} session ministérielle de la CONFEMEN, les ministres se sont engagés entre autres à (i) faciliter la mise en place d'un dispositif national d'évaluation (DNE) ayant un ancrage institutionnel adapté et convenablement doté en personnels et en moyens, pour (ii) développer, articuler et valoriser ces dispositifs nationaux par des actions concertées de formation, ainsi que par l'élaboration d'instruments, afin que les travaux engagés soient d'une qualité technique appropriée et qu'ils permettent une comparabilité internationale des résultats obtenus.

Ainsi, le rôle majeur d'un DNE dans le pilotage des systèmes éducatifs est clairement indiqué. En effet, si de façon générale, le DNE doit permettre d'aider à la prise de décision pour le pilotage du système éducatif, en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation, il doit permettre, de façon spécifique, de favoriser le pilotage par les résultats en produisant régulièrement grâce à des évaluations des apprentissages, des informations stratégiques et opérationnelles à des fins décisionnelles, d'articuler l'information aux différents échelons du système (central et déconcentré jusqu'au niveau des écoles) ; de mettre en rapport les

informations produites avec des grandeurs de référence (résultats d'autres écoles, moyennes de circonscription, de région, nationales ou internationales) afin de repérer les situations anormales et/ou les priorités d'amélioration, de cibler l'information pertinente pour chaque acteur, à chaque échelon, en fonction de ses responsabilités d'action ou de contrôle ; de partager l'information, à chaque échelon du système de manière transparente, au bénéfice de tous les acteurs.

« Ainsi, le rôle majeur d'un DNE dans le pilotage des systèmes éducatifs est clairement indiqué. En effet, de façon générale, le DNE doit aider à la prise de décision pour le pilotage du système éducatif, en vue de l'amélioration de la qualité de l'éducation. Il doit aussi permettre, de façon spécifique, de favoriser le pilotage par les résultats en produisant régulièrement, grâce à des évaluations des apprentissages, des informations stratégiques et opérationnelles à des fins décisionnelles. Il pourra aussi articuler l'information aux différents échelons du système (central et déconcentré jusqu'au niveau des écoles) ; mettre en rapport les informations produites avec des grandeurs de référence (résultats d'autres écoles, moyennes de circonscription, de région, nationales ou internationales). Ce qui permettra de repérer les situations anormales et/ou les priorités d'amélioration, de cibler l'information pertinente pour chaque acteur, à chaque échelon, en fonction de ses responsabilités d'action ou de contrôle. Un autre avantage sera de partager l'information, à chaque échelon du système, de manière transparente, au bénéfice de tous les acteurs ».

Malgré cette volonté, force est de constater qu'il apparaît clairement que dans certains

pays, le fonctionnement normal d'un dispositif national d'évaluation des acquis scolaires chargé de faire du diagnostic n'est pas automatique, hormis les dispositifs relatifs aux évaluations certificatives (Direction des examens et concours)

Face à tous ces constats, la CONFEMEN a souhaité mener un diagnostic des dispositifs nationaux d'évaluation, dans un certain nombre de pays dont la Guinée-Bissau.

Le présent rapport s'organise en trois (2) grandes parties comme suit : la première partie fait la synthèse du déroulement de la mission du consultant en Guinée-Bissau et des activités qui y ont été menées ; la deuxième rend compte du résultat du diagnostic du dispositif national d'évaluation et la troisième décrit la stratégie à adopter pour la mise en place d'un dispositif national d'évaluation assortie d'un plan d'action.

1

DÉROULEMENT DU DIAGNOSTIC

1.1 LES ACTIVITÉS MENÉES

L'objectif de cette mission est de mener pour chaque pays ciblé, le diagnostic de la structure d'évaluation ou du dispositif national d'évaluation.

De façon spécifique, il s'agit de :

- définir ou clarifier les missions du dispositif, son champ de compétences, son rattachement institutionnel ainsi que ses interactions avec les autres directions du ministère de l'Éducation ou d'autres ministères ;
- proposer une stratégie de mise en place (s'il n'en existe pas de façon structurée) ou de renforcement des dispositifs nationaux d'évaluation des pays ciblés, comprenant un calendrier prévisionnel. Cette stratégie pourra à terme constituer l'une des composantes de la politique d'évaluation du pays.

C'est ainsi qu'un expert a été recruté pour faire le diagnostic du DNE en Guinée-Bissau et sa mission s'est tenue du 6 au 16 novembre 2024 à Bissau.

Les activités menées lors de cette mission sont entre autres (i) les rencontres et échanges avec le Correspondant national (CN) de la CONFEMEN, le Responsable de l'équipe nationale PASEC (RN), (ii) les rencontres et échanges avec les structures gouvernementales du Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, (iii) des rencontres d'échanges avec les anciens cadres et directeurs des institutions gouvernementales, (iv) des rencontres d'échanges avec les partenaires techniques et financiers de l'Éducation et (v) une restitution avec le Correspondant national.

A notre arrivée en Guinée-Bissau, il y a eu les premiers contacts avec le Correspondant national de la CONFEMEN et le Responsable national de l'équipe PASEC afin de finaliser le programme de la mission. Ce programme a ainsi été revu en tenant compte des structures gouvernementales à visiter ainsi que des partenaires identifiés de l'éducation. D'un commun accord, il a été convenu d'échanger avec l'Ins-

pection générale de l'Éducation (IGE), la Direction générale des examens nationaux ainsi que la Direction des services du Baccalauréat. A cela s'ajoutent, les anciens responsables du Bureau d'Études, de la Planification et de l'Évaluation du système éducatif (GEPASE), chargé des analyses, de la planification, du suivi et des statistiques, l'Institut national pour le Développement de l'Éducation (INDE) chargé des politiques et programmes éducatifs, du développement des manuels scolaires, des guides pédagogiques, des matériels didactiques et de la formation continue des enseignants ainsi que l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

L'AFD ne dispose pas d'un bureau en Guinée-Bissau et l'UNICEF est chef de file des Partenaires techniques et financiers de l'Éducation.

Au fur et à mesure que la mission évoluait, il a été convenu de visiter d'autres structures et partenaires intervenant dans le domaine de l'éducation notamment PLAN International, l'Union européenne, la Banque mondiale. Des échanges de courriels ont eu lieu par la suite avec ces deux partenaires.

Au dernier jour de la mission, lors de la visite à l'Union européenne, nous avons été informé de l'existence de l'Agence de Développement portugais, Institut Camões, un partenaire appuyant le ministère en charge de l'Éducation en Guinée-Bissau.

De façon générale, il faut donc relever que les entretiens ont été faits avec trois (3) catégories d'acteurs : (i) les responsables des structures gouvernementales en services, (ii) les anciens responsables des structures gouvernementales ne se trouvant plus à leurs postes et (iii) les partenaires techniques et financiers de l'Éducation.

Le tableau ci-dessous donne la synthèse des échanges avec les différentes personnes et les structures rencontrées.

PERSONNES ET INSTITUTIONS RENCONTRÉES	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES
Le Correspondant national et le Responsable de l'équipe nationale PASEC	● Présentation de l'objectif global de la mission et des objectifs spécifiques par le consultant. ● Échanges sur le programme de la mission. ● Une suggestion des personnes et structures à rencontrer a été faite entre autres l'Inspection générale, les structures en charge des examens nationaux, l'Institut national pour le développement de l'éducation, les anciens cadres de GEPASE, l'UNICEF, l'UEMOA, l'Union européenne, la Banque mondiale et Plan International. Mais au fur et à mesure de l'évolution de la mission, il a été convenu de la nécessité de rencontrer d'autres structures. En 2020 un projet de création d'un DNE a été initié mais n'a pas eu le résultat escompté. Mais la consultation des documents relatifs à cette expérience a permis d'enrichir notre réflexion. ● Pour la stratégie de mise en place du DNE et de son renforcement, l'institutionnalisation est recommandée. Elle doit commencer par un arrêté du ministre de l'Éducation et le DNE sera rattaché à une Direction générale. ● Après cela, l'arrêté donnera lieu au vote d'un budget étatique (c'est l'idéal), cela permettra aux partenaires d'apporter leur appui, facilement, car ils seront convaincus de l'engagement du gouvernement. ● L'un des enjeux sera la mise en place d'une équipe recrutée sur la base de critères précis. Il faudra définir son profil minimum et après le recrutement, une formation appropriée devra leur être assurée.
Inspection générale de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur	● Présentation de l'objectif global de l'évaluation et des objectifs spécifiques par le consultant. ● L'inspecteur général a fait un peu l'historique de l'environnement éducatif en Guinée-Bissau. Il a présenté les missions de l'inspection générale de l'Education, qui est de faire la supervision et le contrôle pédagogique. Il a clairement dit qu'il n'existe pas de dispositif national d'évaluation et a relevé les difficultés relatives à l'instabilité du personnel qui ne facilite pas le travail. Parmi ces difficultés, il a mis l'accent sur l'absence de la documentation, doublée du manque de matériels de travail. Il a salué l'initiative de la création d'un DNE.

Directrice générale des examens et concours Directeur des Services de l'Office du Baccalauréat Directrice de la Documentation et des Services juridiques, à la Direction des Examens	● Présentation de l'objectif global de la mission et des objectifs spécifiques par le consultant. ● La DG a indiqué que du point de vue des activités, il n'y a pas eu beaucoup d'avancées en raison des instabilités dans la mobilité du personnel. La mission actuelle de la direction générale des examens et concours est d'asseoir une base pour l'instauration d'un baccalauréat national qui n'existe pas encore en Guinée-Bissau. C'est pourquoi deux (2) projets de décrets ont été initiés et attendent d'être signés, l'un sur la création du comité scientifique national pour l'organisation et le déroulement des examens nationaux pour le Diplôme de fin d'études et l'autre sur la création et organisation du Diplôme de fin d'études secondaires, ci-après (DCES) permettant l'accès à l'enseignement supérieur. ● A la question de savoir s'il existe de la documentation et des dispositions législatives en matière d'éducation et notamment d'évaluation, la Directrice laisse entendre qu'elle est nouvelle nommée dans ses fonctions et que la seule disposition législative et réglementaire qui existe est la loi de base du système éducatif.
Ancien Directeur général du Bureau d'Études, de la Planification et de l'Évaluation du système éducatif de la (GEPASE), 2014 - 2023	● L'ancien Directeur a partagé avec nous son expérience du système éducatif, en notant qu'il y avait une faible évolution. Il a fait remarquer que des manuels n'existent pas suffisamment et il serait souhaitable que l'INDE redouble d'effort car le système d'évaluation en classe n'a pas assez d'outils et d'instruments. ● Il a suggéré la création d'écoles normales d'instituteurs et d'un lycée d'enseignement bien que le consultant lui ait fait savoir que le diagnostic concerne les évaluations d'apprentissages à grande échelle, permettant de renseigner les politiques. ● Selon lui, les évaluations sont faites par le GEPASE mais elles concernent les évaluations des acquis scolaires. ● Il est revenu sur le Programme sectoriel de l'Éducation (PSE 2017-2025) et a déploré qu'il n'y ait pas eu un comité de pilotage. Il s'est félicité aussi que l'Agence portugais de développement appuie l'éducation.

PERSONNES ET INSTITUTIONS RENCONTRÉES	SYNTHÈSE DES ÉCHANGES
Directeur général de l'Institut national pour le Développement de l'Éducation (INDE) Directeur de Programme de l'INDE	● Présentation de l'objectif global de la mission et des objectifs spécifiques par le consultant ● Le DG a présenté l'INDE qui a 4 divisions (division de programme d'enseignement et de formation, division de politique des enseignements, division de formation des enseignants, division des modules d'enseignement) ● Le DG dit qu'il existe un dispositif d'évaluation certificative avec l'existence de l'office national des examens mais il reste à le faire fonctionner. ● Avec l'appui des partenaires, l'INDE a élaboré le programme du cycle primaire, validé et distribué dans les écoles. ● Il est donc important qu'il y ait un Dispositif national d'évaluation, c'est une question récurrente car cela permettra au pays d'avoir un outil d'évaluation crédible. Il y a eu un atelier avec Plan International, la Banque mondiale, l'Union européenne et l'UNICEF. ● Il faudra proposer un modèle sur lequel on va travailler et qui soit simple et flexible ● Il existe un document de réglementation du système d'évaluation pour l'enseignement primaire et secondaire ● L'INDE pense qu'il faudra mettre en place une institution autonome créée par un décret et rattachée au cabinet du ministre ● Il n'existe pour le moment qu'un c'est le dispositif pour l'évaluation dans les salles de classe et la documentation est relative à la réglementation dans ce sens, mais il n'existe pas de Dispositif d'évaluation à l'échelle nationale ● Le GEPASE doit être l'une des institutions clés dans la mise en place du dispositif national d'évaluation des apprentissages à grande échelle ● L'INDE pense que rien ne devrait s'opposer à ce qu'un décret soit pris en ce sens. ● Mais, il faudra éviter qu'il y ait une nomination sans tenir compte du profil. Le recrutement devra se faire sur la base de profil bien défini.

UNICEF, Chief access to learning	● Présentation de l'objectif global de la mission et des objectifs spécifiques par le consultant ● Le consultant apprend que l'évaluation PASEC 24 sera financée en Guinée-Bissau par la Banque mondiale à travers les fonds du projet éducation de qualité. A la question de savoir, comment l'UNICEF peut renforcer le Dispositif national d'évaluation, il a fait savoir que les règles d'appui financier de l'UNICEF fonctionnent avec le cycle de financement. L'UNICEF ne travaille pas directement avec la Direction des examens nationaux mais appuie le Ministère dans le cadre de sa Politique sectorielle de l'Education. ● Le représentant de l'UNICEF pense que même si on a les meilleures politiques du monde, si on ne respecte pas les règles, tous les efforts seront vains. ● L'UNICEF accorde un grand intérêt à la thématique de l'évaluation à grande échelle des apprentissages car beaucoup d'enfants redoublent les classes et quittent le système sans avoir achevé leur cursus scolaire. L'UNICEF a été nommé Agent de partenariat pour la transformation Grants de GPE, dans le partenariat du compact. Même s'il n'existe pas de prévisions sur les examens, l'année prochaine, il y aura un appel à candidature pour le recrutement des partenaires de mise en œuvre et certainement, des liens avec l'évaluation de politique.
---	--

Membre fondateur de l'INDE, coordonnateur du Département de la Recherche et ancien Correspondant national, 2009 – 2021.	● Présentation de l'objectif global de la mission et des objectifs spécifiques par le consultant ● Il a relevé de multiples instabilités dues à la guerre civile, ce qui a drastiquement influencé sur le fonctionnement du système, d'où en grande partie l'inexistence de la documentation. Il y a eu une réflexion ayant pour thème : « L'éducation en Guinée-Bissau, les hommes, les institutions et la réalité » ● Compte tenu de la connaissance du système éducatif et des difficultés, le besoin d'une équipe d'évaluation nationale se fait sentir et doit aller jusqu'au niveau intermédiaire, à l'image des inspecteurs formateurs qui donnaient de l'appui pédagogique aux enseignants ● Il y avait une requête adressée à la CONFEMEN pour l'appui à la mise en place d'une équipe technique en évaluation, ● L'accord a été donné pour la formation d'une équipe technique qui a été constituée par l'INDE, la Direction générale de l'enseignement de base, les structures régionales, l'École nationale de formation des enseignants, les écoles normales, l'Inspection générale même s'il n'y avait pas de compromis sur la composition de l'équipe. Un programme de formation de 3 ans a été conçu. L'équipe a construit des instruments du PASEC de Dakar, d'où a été greffé des éléments contextuels. Une descente de terrain a permis de tester les instruments. Le PASEC a appuyé au départ mais le PNUD a aussi appuyé les missions sur le terrain. En 2014, une évaluation des acquis scolaires a été faite qui est une composante du RESEN et l'initiative FAST-TRACT. Elle comportait des conditions et exigences et malheureusement la Guinée-Bissau ne pouvait y accéder à cause des changements institutionnels et de la mobilité du personnel de l'équipe technique. ● Pour résoudre le problème de mobilité du personnel, lorsqu'on aura recruté et formé, des personnes ; elles devront rester 6 ans sur place à l'image de ce qui était fait par l'OIF en son temps. Elles peuvent avoir le titre de consultants, experts avec un statut particulier.
---	--

	• Dans le contexte bissau-guinéen, le décret pris n'est pas suffisant car dès que les gens seront formés, il est possible qu'ils partent ailleurs alors que des sommes colossales ont été investies pour leur formation. • Les thématiques de formation à prendre en compte : les techniques d'analyse, les techniques d'échantillonnage, les aspects pédagogiques, etc... • Il faudra avoir un engagement contraignant du ministère, de sorte qu'on ne considère pas les membres du DNE comme des personnes privilégiées. • Les thématiques de formation à prendre en compte : les techniques d'analyse, les techniques d'échantillonnage, les aspects pédagogiques, etc... • Il faudra avoir un engagement contraignant du ministère, de sorte qu'on ne considère pas les membres du DNE comme des personnes privilégiées.
Représentant-Résident UEMOA	• Présentation des objectifs de la mission • Il faudra situer de façon claire les attentes de la CONFEMEN à l'endroit des partenaires comme l'UEMOA qui, selon les informations en notre possession, appuie le système éducatif national de la Guinée-Bissau • Le partenaire a pris la parole pour saluer l'initiative et dire clairement que l'UEMOA appuie l'enseignement supérieur se. L'UEMOA estime que c'est du devoir d'un Etat de faire en sorte que l'enseignement primaire et secondaire fonctionnent bien. • Ici il y a un préalable très important pour l'UEMOA, c'est d'instituer le baccalauréat. • Il a terminé son propos en informant de la procédure d'introduction de requête de l'UEMOA qui passe toujours par la présidence de la commission et qui oriente ensuite le dossier vers les services techniques. Il serait souhaitable, s'il y a une requête à introduire, d'effectuer un travail préliminaire d'échange sur le dossier entre le ministre et le Président de la commission, de sorte à garantir le succès de la requête. De façon générale, il y a un programme spécial de l'UEMOA pour la Guinée-Bissau. Ce programme a été mis en place sachant les difficultés particulières que vit le pays.

Union européenne, Chef d'équipe, section du développement humain et de la gouvernance	● Présentation de l'objectif global la mission et des objectifs spécifiques par le consultant ● Le consultant a fait une synthèse des échanges avec les partenaires gouvernementaux en ce qui concerne l'ancrage, le profil et l'institutionnalisation du DNE ● La chef de section a pris la parole pour confirmer l'instabilité institutionnelle en Guinée-Bissau et une instabilité dans l'administration au bas niveau (niveau directeur d'école) ● Elle relève que les problèmes éducatifs sont dramatiques en Guinée-Bissau car c'est un éternel recommencement ; ● La question qualitative mérite une attention sans oublier la question accès et gouvernance ● L'UE a son domaine d'appui qui est l'accès-qualité-gouvernance, à travers le GPE qui se focalise sur l'accès. Dans le programme de coopération directe avec le pays, des appuis ont été apportés à l'éducation, beaucoup de ressources ont été réparties entre la formation professionnelle et l'alphabétisation fonctionnelle, l'inspection et la gestion des écoles et une dernière partie, gérée par l'Institut Camoes. De plus, il y a un appui aux statistiques sur le SIGE car il n'existe pas de statistiques depuis 10 ans. Enfin, il y a un canal régional de financement couvrant plusieurs pays. Par exemple Regional teacher initiative attend des propositions des structures gouvernementales afin de les financer et des ressources sont disponibles. ● Il y a le programme ERASMUS+ qui est un programme de mobilité avec plusieurs fenêtres et il faudra présenter des projets sous le leadership des universités. Il existe un dernier programme HAQAA qui est un cadre pour l'harmonisation pour soutenir le développement et l'intégration régionale ● L'approche de l'UE est assez holistique incluant l'alphabétisation et la formation professionnelle tout en gardant une vue d'ensemble
---	--

A l'issue de ces échanges, il faut relever que les différents acteurs et partenaires ont fait montre d'une prédisposition et d'une ouverture d'esprit prompte à échanger, malgré les agendas très chargés des uns et des autres, en cette période de fin d'année.

1.2 MÉTHODOLOGIE UTILISÉE

La méthodologie de collecte de données et d'informations s'est basée sur la revue documentaire d'une part et d'autre part, les entretiens avec les structures identifiées de commun accord avec le Correspondant national ainsi que le Responsable de l'équipe nationale PASEC.

En ce qui concerne la première phase qu'est la revue documentaire, c'est la documentation obtenue par recherche internet qui en a constitué l'essentiel lors de cette phase. L'exercice qui s'est poursuivi au niveau du pays lors de la mission a permis d'avoir de la part des structures gouvernementales, des drafts de décrets initiés pour la standardisation des évaluations certificatives qui peinent à être exhaustifs. Tout de même, durant cette mission, le consultant a poursuivi la recherche internet afin d'obtenir de la documentation supplémentaire.

La deuxième phase de la collecte de données est celle des rencontres d'échanges avec les structures gouvernementales identifiées lors de la rencontre avec le CN et le RN. La collecte d'informations a été prioritairement faite auprès des structures gouvernementales et des partenaires techniques et financiers. Mais très vite, les premiers entretiens auprès des responsables des structures gouvernementales ont suggéré l'idée de rencontrer les anciens cadres de ces structures, qui sont soit à la retraite, soit mutés. Ces entretiens ont permis de collecter des informations sur l'historique des activités pour procéder à l'évaluation.

Les entretiens avec les principales parties prenantes de l'évaluation des apprentissages à grande échelle ont été menés. Les informations les plus importantes ont été fournies entre autres par l'Inspection générale de l'Éducation nationale, la Direction générale des Examens nationaux, l'Institut national pour le Développement de l'Éducation. En outre, les entretiens ont été réalisés avec les partenaires techniques et financiers suivants : UNICEF (chef de file des partenaires techniques et financiers de l'Education), l'Union économique et moné-

taire ouest africaine et l'Union européenne. Les partenaires que sont la Banque mondiale et Plan International ont été contactés après la mission. Le leadership de l'UNICEF en tant que chef de file des partenaires techniques de l'Education en Guinée-Bissau a permis de faciliter les rencontres avec les autres PTF.

1.3 DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SOLUTIONS MISES EN ŒUVRE

Les difficultés rencontrées sont celles d'obtention de la documentation relative à l'évaluation des apprentissages en raison d'une absence de politique de documentation au niveau de l'administration éducative en Guinée-Bissau qui connaît une grosse instabilité en termes de transaction du personnel.

De ce fait, la solution retenue a été de venir une deuxième fois vers les anciens membres du personnel de l'administration scolaire, en vue d'échanger avec eux afin de recueillir les informations souhaitées.

Les limites à la bonne réalisation du diagnostic sont multiples et variées.

- Le calendrier de la mission qui a commencé en milieu de semaine n'a pas permis de profiter du week-end pour pouvoir exploiter les informations recueillies, étant donné que les week-ends sont des journées, fériées : d'où un obstacle à la collecte des informations à exploiter.
- Le manque de documentation liée à l'instabilité du personnel et à l'absence d'une politique de documentation dans les structures gouvernementales ;
- La plupart des informations proviennent de source orale et donc elles sont biaisées par le mode de transmission des informations.

2

RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

2.1 CARTOGRAPHIE DU DISPOSITIF NATIONAL D'ÉVALUATION (DNE)

Les deux (2) sources d'information qui ont permis de faire le diagnostic du DNE sont la revue documentaire et les informations collectées à travers des entretiens et des échanges dans les différentes structures rencontrées. Il ressort de toutes les sources qu'il n'existe pas de Dispositif national d'évaluation des apprentissages, permettant de renseigner les politiques éducatives dans le temps. En revanche, il existe bel et bien des dispositifs concernant la conception des évaluations certificatives (les examens) ou celle des outils d'évaluation régulière en classe. En effet, c'est l'Institut national pour le développement de l'Education, l'INDE qui assure en grande partie ce rôle. Il le fait à travers l'élaboration des manuels scolaires, des guides pédagogiques, des matériels didactiques et de la formation continue des enseignants. A cela, il faut ajouter plusieurs autres structures gouvernementales que sont l'Inspection générale de l'Education, le bureau d'Études, de la planification et de l'évaluation pour ne citer que ceux-là.

Les documents stratégiques que sont le Programme sectoriel de l'Éducation (PSE 2017-2025), l'évaluation RESEN 2013 ainsi que la loi de base du système éducatif de 2001, font clairement ressortir l'importance de l'évaluation des apprentissages.

Il en résulte également que :

- les outils et instruments pour les évaluations certificatives (les examens) ou des outils d'évaluation régulière n'ont été élaborés et validés que pour le cycle primaire par l'Institut national pour le Développement de l'Éducation (INDE) ;
- une structure en charge de l'organisation des examens nationaux, notamment le bacca-

lauréat, est mise en place et elle est à pied d'œuvre pour pouvoir faire valider les dispositions réglementaires pour l'organisation d'un baccalauréat national qui n'existe pas encore en Guinée-Bissau ;

- pour permettre d'avoir un référentiel national pour l'organisation des examens, il existe un projet de décret relatif à la Création du Comité scientifique national (CCN) pour l'organisation et le déroulement des examens nationaux pour le Diplôme de fin d'études secondaires-DCES, le Baccalauréat et un draft de Décret portant création et organisation du Diplôme de fin d'études secondaires, ci-après (DCES) permettant l'accès à l'enseignement supérieur sont en attente de signature.

Il convient de relever qu'en Guinée-Bissau, c'est le même ministère qui a en charge l'Education nationale et l'Enseignement supérieur. C'est donc lui qui a fourni toutes les informations obtenues concernant l'ensemble du système éducatif national du primaire au supérieur.

Après la collecte de toutes les informations tant documentaires que celles issues des entretiens, il convient de faire l'analyse du diagnostic.

Les structures d'évaluation existantes en Guinée-Bissau sont celles chargées de la conception des évaluations certificatives (les examens) ou celles des outils d'évaluation régulière en classe. Il n'existe pas une structure du ministère en charge de l'évaluation des apprentissages à grande échelle/des acquis scolaires. Dans le cadre de sa participation à l'évaluation PASEC2024, le pays, à travers le ministère, dispose d'une équipe nationale PASEC qui est chargée d'assurer la mise en œuvre des activités du pays dans le cadre de la conduite du processus.

En revanche, sur le plan règlementaire, la loi de base du système de l'Education Bissau -guinéenne définissant l'encadrement général du système éducatif, conformément à la Constitution du pays et à la Déclaration de la Politique éducative du Gouvernement, dispose en son article 2 des principes généraux, qu' « Il est reconnu à tous les Guinéens le droit à l'éducation, à la culture et au sport, dans les termes de la Constitution de la République et des Lois ».

Dans son chapitre VI de l'encadrement et de l'évaluation du système éducatif, article 58 sur l'Évaluation du système éducatif stipule que : (i) le Système éducatif doit être évalué de manière permanente sur le plan des ressources, du fonctionnement et des résultats ; (ii) les principaux moyens d'évaluation du système éducatif sont les statistiques de l'Education, la recherche en Éducation et l'inspection scolaire. On peut de ce fait affirmer que l'évaluation des apprentissages fait partie intégrante du dispositif règlementaire et du fonctionnement du ministère de l'Education nationale bissau-guinéen.

En lisant le PSE 2017-2025, la mise en exergue de certaines fonctions jugées critiques pour la mise en œuvre du système éducatif bissau-guinéen, fait ressortir clairement que la commission nationale d'évaluation qui devrait assurer la fonction d'évaluation n'a jamais vu le jour. De ce fait, on peut affirmer sans risque de se tromper que la mise en place d'un Dispositif national d'évaluation est bel et bien une action prioritaire qui devrait être en cohérence avec les autres dispositifs de l'Education. L'une des activités préliminaires serait d'élaborer une politique nationale d'évaluation, qui servira de repère pour le DNE à mettre en place.

On peut affirmer sans risque de se tromper qu'après avoir rencontré les responsables des différentes structures du système éducatif et des partenaires techniques et financiers en éducation, il y a une prédisposition apparente pour la collaboration tant interne qu'externe, ainsi que du partenariat pour la mise en place d'un dispositif national d'évaluation.

2.2 ACTIVITÉS RÉALISÉES EN ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES À GRANDE ÉCHELLE

La Guinée-Bissau participe activement au PASEC (Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN). Elle a été incluse dans les évaluations PASEC en 2007 et 2008.

La Guinée Bissau participe à sa première évaluation internationale PASEC2024 aux côtés d'une vingtaine de pays de l'Afrique subsaharienne.

Situation des évaluations des apprentissages à grande échelle réalisée dans le pays.

2.3 ETAT DES RESSOURCES HUMAINES EN ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES À GRANDE ÉCHELLE

Le besoin en ressources humaines est entier.

La Guinée Bissau participe à sa première évaluation internationale PASEC2024 aux côtés d'une vingtaine de pays de l'Afrique subsaharienne. Une équipe nationale PASEC a été mise en place en 2022.

Profils et qualifications des membres de l'équipe nationale PASEC de Guinée-Bissau

POSTES	PROFILS	QUALIFICATIONS
Responsable national (RN)	Chercheur en histoire Diplômé IIPE, Paris Planification et gestion de l'éducation	Master ; Professeur d'université ; Planificateur et gestionnaire de l'éducation ; Administrateur
Planificateur	Professeur de l'enseignement secondaire	Formateur de formateurs à l'enseignement et à l'apprentissage ; Planificateur de l'éducation ; Expert en évaluation de l'apprentissage ; chercheur en éducation et dans des domaines connexes ; Expert en linguistique appliquée
Pédagogue du secondaire (mathématiques)	Professeur d'université, Coordinateur national des mathématiques	Master en Mathématiques appliquées, Économiste
Statisticien du primaire	Gestionnaire d'entreprise	Statisticien appliqué, Master ; Technicien supérieur au GEPASE, ministère de l'Education nationale
Gestionnaire financier, économiste	Administratrice et gestionnaire publique	Master ; Femme d'affaires. Communicatrice officielle ; Directrice de service au ministère des Finances
Pédagogue du primaire (mathématiques)	Professeur de mathématiques	Économiste ; Spécialiste de la langue gestuelle. Technicien supérieur à l'INDE
Informaticien	Ingénieur en informatique	Professeur de mathématiques ; Technicien supérieur au ministère de l'Education
Statisticien du secondaire	Formateur de formateurs	Directeur de service, GEPASE
Pédagogue du primaire (langue)	Enseignante de portugais, éducation de base	Spécialiste de la langue portugaise
Pédagogue du secondaire (langue)	Professeur de langue portugaise, école secondaire	Spécialiste de la langue portugaise



STRATÉGIE DE MISE EN PLACE DU DISPOSITIF NATIONAL D'ÉVALUATION

3.1 OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES DU DISPOSITIF NATIONAL D'ÉVALUATION

La Guinée-Bissau ne dispose pas de politique nationale dans le domaine de l'évaluation. Mais il existe un Programme sectoriel de l'Éducation de la Guinée Bissau (2017 -2025) et un Rapport d'État du Système éducatif national (RESEN 2013). De plus, l'importance de l'évaluation a été reconnue par la loi de base du système éducatif.

Les objectifs généraux du Dispositif national d'évaluation à mettre en place sont de :

- d'assurer la coordination des activités d'évaluation du système éducatif national (du primaire au supérieur) ;
- produire régulièrement par des évaluations des informations sur les résultats obtenus, les ressources utilisées, les processus et les contextes de réalisation ;
- mettre au point un système de communication et de diffusion des résultats, au profit des acteurs du système éducatif ;
- **renforcer** les capacités des acteurs du système éducatif, dans le domaine de l'évaluation ;
- Faire le **bilan** à des fréquences régulières des réformes du système éducatif bissau-guinéen.

Ces objectifs s'inscrivent dans les perspectives générales d'amélioration de la qualité de l'éducation, du soutien aux politiques et réformes éducatives, et du renforcement des capacités institutionnelles.

De façon spécifique, il s'agira pour le DNE d' :

- effectuer des évaluations périodiques des acquis des élèves, pour fournir un suivi continu de la performance du système éducatif ;
- établir des benchmarks et des indicateurs de performance pour mesurer l'efficacité des programmes éducatifs et des interventions ;

- offrir des formations continues aux évaluateurs/équipes techniques et aux enseignants pour améliorer la conduite des évaluations et l'interprétation des données ;
- améliorer la collecte et l'analyse des données d'évaluation en utilisant les technologies de l'information et de la communication.

3.2 INDICATIONS SUR LA FONCTIONNALITÉ D'UN DNE

3.2.1. Ancrage institutionnel du DNE

Lors de toutes les séances d'entretiens et d'échanges avec les différentes entités gouvernementales et anciens cadres des structures, il est ressorti que le dispositif national d'évaluation doit être une institution autonome et rattachée directement au cabinet du ministre pour éviter que d'autres directions générales puissent avoir de l'ascendance sur lui. En revanche, l'analyse du diagnostic et le contexte éducatif national appelle à un peu de prudence.

Il paraît judicieux de débiter la mise en place du dispositif par l'institutionnalisation d'un arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur sous le leadership du Correspondant national et le Responsable national de l'équipe PASEC. Le dispositif doit être rattaché au cabinet du ministre.

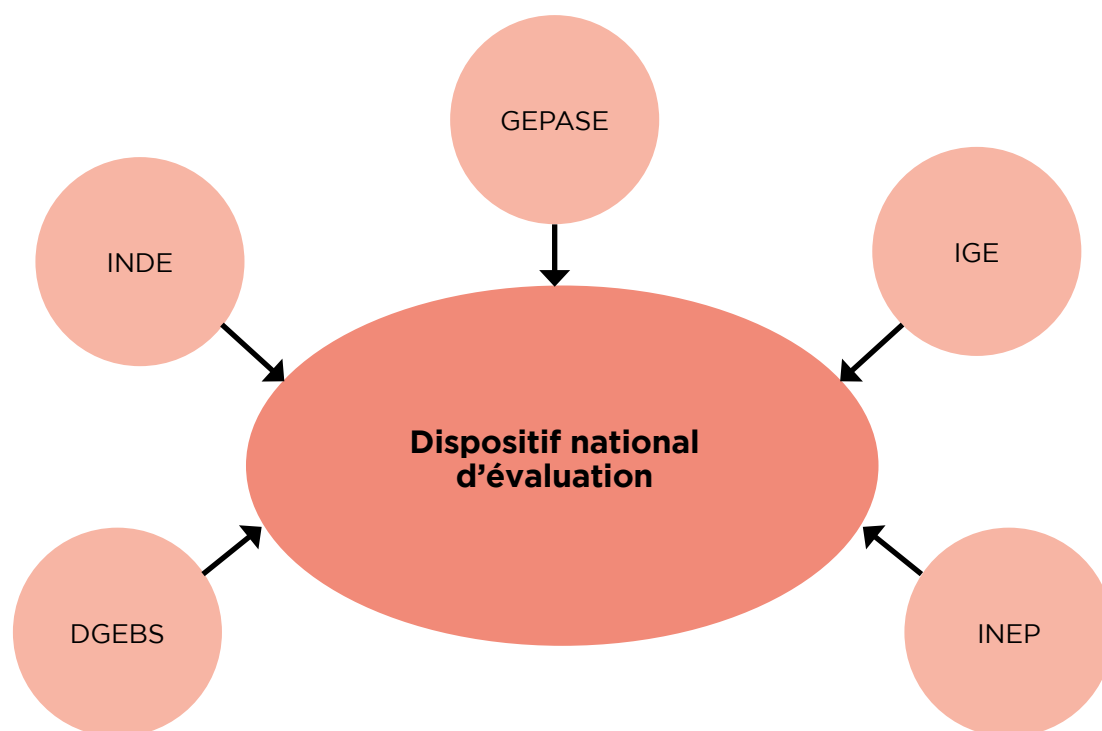
Le DNE devrait à terme prendre en charge l'évaluation PASEC, dans le pays. L'équipe technique PASEC actuel peut être nommé comme personnel technique du DNE par un arrêté.

Il convient de préciser un certain nombre de directions avec qui le DNE doit interagir, il s'agit de :

- GEPASE : Le Bureau d'études, de la Planification et de l'Évaluation du système éducatif, chargé des analyses, de la planification du suivi et des statistiques ;
- INDE : L'Institut national pour le Développe-

- ment de l'Éducation (INDE), chargé des politiques et programmes éducatifs, du développement des manuels scolaires, des guides pédagogiques, des matériels didactiques et de la formation continue des enseignants ;
- INEP : Institut national d'études et de recherche (enseignement supérieur) ;

- IGE : L'Inspection générale de l'Éducation (IGE), chargé de la supervision et du contrôle pédagogique ;
- DGEBS : Direction générale de l'Enseignement de Base et Secondaire.



3.2.2. Composition du DNE

Sur la base de plusieurs années d'expérience de conduite d'évaluation des apprentissages et des attendus sur le plan international, le PASEC considère qu'un Dispositif national d'évaluation (DNE) doit être composé d'une cellule technique, mais aussi d'un comité (conseil), organe politique d'orientation, de partage et de diffusion des résultats.

Le DNE sera composé d'une équipe technique multidisciplinaire ayant à sa tête un Responsable recruté/désigné sur la base d'un profil de poste bien donné, d'un comité d'orientation qui est un organe politique d'orientation, de par-

tage et de diffusion. Ce comité d'orientation est composé de parlementaires, de membres de la société civile, d'organisations syndicales, d'organisation des parents d'élèves, des partenaires techniques et financiers et d'autres départements ministériels stratégiques comme le ministère des Finances.

L'équipe technique en lien direct avec le ministre de tutelle et les directions opérationnelles, interagissant avec le DNE, a pour mission d'être un opérateur des évaluations standardisées (nationales ou internationales), d'analyser, d'interpréter, de synthétiser et de diffuser les décisions des politiques éducatives. Elle doit être :

- pérenne ;
- mobiliser des compétences techniques, statistiques, pédagogiques, sociologiques, psychologiques ;
- faire preuve de compétence en matière de communication ;
- avoir une autonomie scientifique et être en position de publier ses travaux et de discuter d'un programme de travail ;
- avoir accès au système statistique ;
- être en lien avec la recherche en éducation ;
- avoir un financement propre et régulier ;
- exécuter chaque année un plan d'action budgétisé.

Les ressources humaines spécifiques indispensables à une équipe technique d'un Dispositif national d'évaluation (DNE) doivent être très précises. Une équipe type doit inclure un responsable de l'équipe technique du DNE, chargé de la coordination et de la gestion opérationnelle globale ; des pédagogues ou didacticiens pour adapter les tests et superviser leur administration ; des statisticiens pour l'analyse et le traitement des données ; un planificateur éducatif pour apporter une expertise approfondie sur le système éducatif ; un communicateur chargé de concevoir les outils de diffusion des résultats ; un informaticien pour la gestion des bases de données et le support technique ; et un financier chargé de la gestion budgétaire et administrative. Chacun de ces rôles exige des qualifications précises et des expériences spécifiques, garantissant ainsi la rigueur méthodologique et l'efficacité opérationnelle des évaluations.

Le comité d'orientation, organe politique, de pilotage, de partage et de diffusion sera mise en place et regroupera tous les ministères stratégiques. Il doit être présidé par le ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Le Responsable du DNE assure le rôle de rapporteur du comité d'orientation. Le comité d'orientation est composé de :

- Ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ;
- Ministère des Finances et des Budgets ;

- Ministère de la Fonction publique ;
- Ministère de l'Administration du territoire ;
- Ministère de la Sécurité publique ;
- Parlementaires ;
- Les Associations de la société civile ;
- Les Organisations syndicales, notamment les syndicats des enseignants, du primaire au supérieur ;
- Réseau des journalistes en Éducation ;
- Les Associations des parents d'élèves (APE/ AME) ;
- Les partenaires techniques et financiers de l'Éducation (UNICEF, Banque mondiale, Plan Internationale, Union européenne, UEMOA ;
- Association des enseignements par disciplines.

3.2.3. Types d'appui pour la mise en place d'un DNE

La mise en place d'un DNE **nécessite** les appuis suivants

1. Conception et implémentation du DNE

- **Objectif** : concevoir et implémenter un DNE.
- **Méthodes** : mener un plaidoyer auprès des décideurs, mettre à contribution l'expertise nécessaire dont celle du PASEC, planifier, mettre en place, assurer la formation initiale de l'équipe du DNE.

2. Support institutionnel

- **Objectif** : établir une base solide pour la nouvelle structure d'évaluation.
- **Méthodes** : aider à développer des politiques et des procédures pour les opérations du DNE, intégrer le DNE dans les politiques éducatives nationales, et aligner les objectifs du DNE avec les objectifs de développement éducatif à long terme.

3. Promotion de la culture d'évaluation

- **Objectif** : sensibiliser et engager les parties prenantes à l'importance de l'évaluation dans l'amélioration de la qualité éducative.
- **Méthodes** : organiser des campagnes de communication, des ateliers de travail avec les éducateurs, les parents, et les décideurs. Publier régulièrement les résultats des éva-

valuations pour renforcer la transparence et la confiance dans les processus d'évaluation.

4. Suivi et Soutien continu

- **Objectif** : maintenir une amélioration continue des capacités du DNE.
- **Méthodes** : établir des mécanismes de suivi et d'évaluation des performances du DNE, offrir un soutien continu en termes de formation et de ressources

5. Financement et ressources

- **Objectif** : assurer les ressources nécessaires pour la mise en place et le fonctionnement du DNE.
- **Méthodes** : mobiliser des fonds à travers des partenariats internationaux, des subventions gouvernementales, et des collaborations avec des organismes de financement éducatif.

Tableau : Synthèse du type d'appui à la Guinée Bissau pour la mise en place du DNE

SITUATION DU DNE	TYPE D'APPUI	OBJECTIF
DNE non existant	Conception et implémentation du DNE	Concevoir et implémenter un DNE
	Support institutionnel	Établir une base solide pour la nouvelle structure d'évaluation
	Promotion de la culture d'évaluation	Sensibiliser et engager les parties prenantes sur l'importance de l'évaluation
	Suivi et soutien continu	Maintenir une amélioration continue des capacités du DNE
	Financement et ressources	Assurer les ressources nécessaires pour la mise en place et le fonctionnement initial du DNE

3.3 DÉFINITION DES PROFILS DE POSTES DU DNE, POUR SON FONCTIONNEMENT

Il est ressorti des entretiens et échanges avec les différentes parties prenantes du gouvernement, qu'en raison des difficultés à recruter des ressources humaines en Guinée -Bissau, les membres de l'équipe technique du DNE doivent être embauchés sur la base d'un profil minimum de postes, quitte à ce que ces membres soient formés par la suite.

Idéalement, l'équipe technique doit être composée d'une dizaine de cadres techniques. Le profil de poste est le suivant :28 octobre 2020 portant mission, organisation et fonctionnement du MENRS (article 92);

- Planificateurs ;
- Statisticiens et/ou démographes ;
- Pédagogues ;
- Économistes de l'éducation ;
- Spécialiste de curriculum ;
- Sociologues ;
- Communicateurs ;
- Informaticien.

Equipe technique type DNE

RÔLE	RESPONSABILITÉS PRINCIPALES	QUALIFICATIONS REQUISES
Responsable du DNE	• Coordination du travail de l'équipe et suivi de l'enquête. Supervision des opérations de terrain. • Gestion financière et logistique. Rédaction des rapports de terrain et rapports nationaux. Interlocuteur principal pour le PASEC et suivi des recommandations.	• Expérience en gestion de projet et en coordination d'équipe. Compétences en communication et en rédaction de rapports. Capacité d'analyse des données. Connaissance des protocoles d'enquête. • Bonne connaissance du système éducatif • Expérience en évaluation de l'éducation
Pédagogues/Didacticiens	• Relecture et adaptation des tests au contexte national. • Supervision de la traduction des tests et instruments d'enquête. • Formation à l'administration des tests. • Supervision de l'encodage des instruments de retour de la collecte.	• Diplôme en pédagogie, psychopédagogie, didactique, sciences de l'éducation, ou psychologie de l'éducation. • Expérience en supervision pédagogique.
Statisticien	• Traitement des données et analyse statistique pour la rédaction des rapports nationaux. Application de techniques statistiques avancées. • Gestion de l'échantillonnage et de la saisie des données. Traitement des données et analyse pour la rédaction des rapports nationaux.	• Diplôme en statistique. • Expérience en gestion de données issues des systèmes éducatifs et/ou en évaluation de politiques publiques. Maîtrise des logiciels statistiques comme STATA ou SPSS.
Planificateur de l'éducation	• Fournir des informations sur le système éducatif primaire. Contribuer à l'élaboration du diagnostic et du plan sectoriel éducatif. • Participer à la rédaction du rapport national.	• Diplôme dans le domaine de la planification et de l'analyse des systèmes éducatifs. • Excellente connaissance du système éducatif national et des politiques éducatives. • Bonne capacité de rédaction en français.

Communicateur	• Construire les supports de communication • Elaborer des plans de communications sur les résultats des évaluations • Assurer la visibilité sur les réseaux et sur internet	• Diplôme en communication • Bonnes compétences en communication et en rédaction de rapports • Bonne connaissance du système éducatif
Informaticien	Gestion des données, création de masques de saisie, et support informatique général pour l'équipe.	• Compétences en gestion de données et en informatique. • Expérience avec les outils de création et gestion de bases de données. • Connaissance en intelligence artificielle
Financier	• Élaboration du budget • Exécution du budget • Rapport financier • Montage des dossiers financiers	• Diplôme en gestion /finances-comptabilité • Bonne connaissance du système éducatif

3.4 BESOINS EN FORMATION

Sachant le besoin de compétences en ressources humaines en Guinée-Bissau, le personnel recruté sur la base d'un profil de poste devra être formé en vue de posséder les compétences pointues pour remplir adéquatement les fonctions du DNE.

Il est notoire qu'un DNE tel que défini par ses missions doit disposer de compétences qui doivent, si besoin, s'acquérir par des formations : il est manifeste que des formations en statistiques notamment en échantillonnage, en traitement et analyse de données et en édu-métrie (notamment s'agissant de l'utilisation des « modèles de réponse à l'item »), et éventuellement en analyse des systèmes éducatifs sont nécessaires pour le bon fonctionnement du DNE. Le transfert de compétences devrait être un souci permanent des responsables et des partenaires techniques et financiers qui viennent en appui.

De même, le DNE doit pouvoir faire preuve de compétences en matière de communication et plaider : une mise en forme des résultats de leurs travaux qui les rendent accessibles aux responsables politiques et à la société civile est tout aussi importante que la qualité intrinsèque de ces travaux. Il doit enfin, disposer de moyens techniques pour diffuser et capitaliser les résultats des évaluations.

Par ailleurs, le DNE aurait beaucoup avantage à ce qu'il puisse bénéficier de l'apport de structures scientifiques. Il s'agit notamment de l'Institut national d'études et de Recherche (INEP) de la Direction générale de la planification, du contrôle de qualité et de la recherche scientifique, chargée de la planification et du contrôle de qualité (GPCQIC). Ce sont des structures disposant d'un « conseil scientifique » comprenant des universitaires, voire des experts. Ce serait le moyen, à la fois, d'attester de la qualité de ses travaux, d'entretenir les liens avec les milieux de la recherche, et d'inciter les institutions universitaires à contribuer aux évaluations du système éducatif.

3.5 AXES STRATÉGIQUES ET ACTIONS PAR AXE STRATÉGIQUE

Les principaux axes stratégiques de mise en place du DNE de la Guinée Bissau s'articulent autour de quatre piliers fondamentaux :

- développement institutionnel et organisationnel : structurer et intégrer durablement le DNE dans les systèmes éducatifs nationaux, afin d'optimiser leur efficacité et leur autonomie ;
- renforcement en ressources humaines de qualité : renforcer les compétences et capacités du personnel du DNE pour assurer des évaluations robustes et utiliser les résultats desdites évaluations ;
- renforcement de la coopération internationale et des partenariats stratégiques. Il s'agira d'enrichir les capacités techniques et méthodologiques du DNE, à travers des échanges internationaux et des collaborations structurantes.

Axe 1 : Développement institutionnel et organisationnel

Objectif spécifique 1 : structurer le DNE pour optimiser son efficacité et son intégration dans les systèmes éducatifs nationaux.

Actions

- **Structuration du DNE :** proposer des modèles organisationnels améliorés pour renforcer la coordination et la gestion interne.
- **Elaboration un document cadre d'évaluation des apprentissages :** élaborer un document méthodologique structurant qui définisse l'ensemble des éléments, principes, outils et processus nécessaires pour planifier, mettre en œuvre, suivre et analyser une évaluation des apprentissages.

- **Clarification des rôles et responsabilités :** définir clairement les fonctions au sein des DNE pour éviter les chevauchements et optimiser les opérations.
- **Simplification des procédures administratives :** réviser et simplifier les procédures administratives pour améliorer l'efficacité, réduire les coûts et les délais.
- **Mise en place de mécanismes d'évaluation régulière des performances du DNE :** revues périodiques pour évaluer et améliorer continuellement la performance du DNE ; utiliser les données des évaluations pour ajuster les stratégies et répondre pro activement aux défis émergents.

Axe 2 : Renforcement des capacités en ressources humaines et matérielles

Objectif spécifique 1 : accroître les compétences et les ressources matérielles disponibles pour le DNE, afin de renforcer sa fonctionnalité et son efficacité.

Actions

- **Programmes de formation initiale et continue :** élaborer des plans /programmes de formation couvrant les techniques avancées en matière d'analyse de données, de psychométrie, et d'évaluation éducative.
- **Recrutement ciblé :** engager des professionnels qualifiés pour répondre aux besoins spécifiques en compétences identifiés lors des diagnostics.
- **Approvisionnement en matériel :** fournir des outils technologiques avancés nécessaires pour les activités d'évaluation et de gestion des données.

Objectif spécifique 2 : assurer les ressources nécessaires pour le fonctionnement optimal du DNE.

Actions

- **Identification des besoins en financement et équipements** : conduire des analyses détaillées pour déterminer les exigences matérielles et financières.
- **Mobilisation des ressources** : développer des propositions de financement et explorer des co-financements pour soutenir les activités du DNE.

Axe 4 : Renforcement des capacités de diffusion et d'exploitation des résultats des évaluations nationales et internationales des apprentissages

Objectif : Optimiser l'utilisation des données issues des évaluations des acquis des apprentissages pour améliorer la qualité du système éducatif.

Actions

- **Mise en place de mécanismes systématiques** pour l'exploitation des résultats des évaluations, assurant une intégration régulière et efficace des données dans les processus de décision et de réforme éducative.
- **Élaboration d'une politique nationale d'évaluation des apprentissages**, centrée sur l'utilisation des résultats pour renforcer la qualité de l'enseignement. Cette politique devra définir clairement les procédures et les responsabilités, en mettant l'accent sur l'amélioration continue des pratiques pédagogiques et administratives.
- **Concertation régulière avec les décideurs** pour garantir que les données d'évaluation sont prises en compte de manière effective dans la formulation des politiques éducatives. Cela implique des échanges structurés et des retours périodiques pour adapter les stratégies en fonction des résultats obtenus et des objectifs à atteindre.

- **Elaboration d'une stratégie de diffusion et d'exploitation des résultats** : élaborer des méthodes pour partager et utiliser les résultats des évaluations de manière à influencer positivement les politiques éducatives.

Axe 5 : Renforcement de la collaboration et de partenariats stratégiques

Objectif : tisser des liens avec des institutions pour enrichir les capacités techniques et méthodologiques du DNE.

Niveau national

- **Etablissement de convention** de collaboration avec des institutions publiques et privées, la société civile, la représentation d'organisations internationales

Niveau international

- **Partenariats internationaux** : établir des collaborations avec des organisations mondiales pour le transfert de connaissances et le partage des meilleures pratiques.
- **Participation à des réseaux internationaux** : s'engager dans des forums globaux pour rester informé des derniers développements dans le domaine de l'évaluation éducative et intégrer ces innovations dans les pratiques nationales.

La mise en œuvre / Le démarrage de ces actions permettra de mettre à la disposition du DNE des ressources humaines et matérielles avec les outils méthodologiques et technologiques nécessaires pour répondre efficacement aux besoins éducatifs actuels et futurs, assurant ainsi une amélioration continue de la qualité de l'éducation grâce à des évaluations précises et fiables.

Tableau récapitulatif des actions de la SM-DNE

ACTION	OBJECTIF	ACTIVITÉS	INDICATEURS	RESPON- SABLE
Développement institutionnel et organisationnel	Optimiser la structure et la gestion du DNE avec la création d'un DNE selon les caractéristiques du PASEC.	Structuration du DNE, clarification des rôles.	Plans de structuration approuvé, documentation des rôles et des responsabilités.	CONFEMEN
Renforcement des ressources humaines	Améliorer les compétences et ressources pour le DNE.	Affectation, recrutement ciblé, Programmes de formation,	Nombre de formations dispensées, nombre de recrutements réalisés, personnel affecté.	CONFEMEN, Ressources humaines MEN et DNE.
Amélioration de la communication et de la collaboration	Renforcer les échanges entre DNE et autres acteurs éducatifs.	Développement de plateformes de communication, organisation d'ateliers.	Plateformes opérationnelles, ateliers tenus par an.	CONFEMEN Communication DNE.
Renforcement du financement et équipement matériel	Assurer les ressources nécessaires pour les DNE.	Identification des besoins, mobilisation des ressources.	Rapport des besoins financiers et matériels, fonds levés.	CONFEMEN R Finance DNE.
Évaluation régulière des performances du DNE	Assurer l'amélioration continue du DNE.	Revue périodiques des performances, ajustements stratégiques.	Rapports d'évaluation périodiques publiés.	CONFEMEN Unité d'évaluation DNE.
Concertation régulière avec les décideurs	Assurer un dialogue permanent avec les décideurs	Session périodique d'échange	Rapports périodiques publiés.	Unité d'évaluation DNE.
Collaboration internationale et partenariats	Établir des collaborations enrichissantes.	Renforcement des liens internationaux, participation à des projets.	Nombre de partenariats formés, projets internationaux réalisés.	CONFEMEN Relations internationales DNE.

La mise en œuvre de ces axes stratégiques assurera la fonctionnalité et l'efficacité du DNE pour faire face aux défis contemporains de l'éducation et soutenir l'amélioration continue de la qualité de l'éducation dans les pays participant à l'évaluation PASEC.

3.6 CONTOUR D'UN PLAN D'ACTION AVEC LA LISTE DES ACTIVITÉS À MENER PAR LE PAYS ET/OU LA CONFEMEN

Le tableau ci-dessous indique des activités à mener par le pays pour d'une part la mise en place du dispositif et d'autre part le fonctionnement effectif du dispositif.

N°	ACTIVITÉS À MENER PAR LE PAYS	ACTIVITÉS À MENER PAR LA CONFEMEN ET LES PTFS	RESPONSABLE
A court terme (période indicative 2026) : toutes les activités à court terme se feront avec l'appui technique et financier du PASECs.			
1	Réunions préparatoires de plaidoyer sous le lead du CN pour la mise en place du DNE (autour du ministre, avec les structures du ministère ainsi que les partenaires techniques et financiers)	Réunions parallèles lors des événements PASEC/CONFEMEN en vue de sensibiliser le ministre et l'équipe pays sur la mise en place du DNE	CN/RN/ Gouvernement
2	Plaidoyer pour la mise en place du DNE	Réunion regroupant les structures qui doivent interagir avec le DNE et les partenaires techniques	CN/RN/ Gouvernement
3	Élaboration et validation d'un projet d'arrêté/décret portant création du DNE, composition et fonctionnement du DNE	Équipe technique composée du CN, RN et du directoire des structures interagissant avec le DNE	CN/RN/PASEC
4	Élaboration et validation de fiches de postes de l'équipe technique du DNE	Appui technique et financier à l'élaboration des fiches de postes	Gouvernement/ PASEC
5	Recrutement/Affectation et mise à disposition du personnel de l'équipe technique du DNE		
6	Nomination et installation de l'équipe technique du DNE	Appui technique PASEC	Gouvernement
7	Élaboration d'une politique nationale d'évaluation ou d'un cadre de référence national en évaluation des apprentissages	Appui par le biais du recrutement d'un consultant international et d'un consultant national	Gouvernement/ PASEC

A moyen-terme (période 2027-2028)			
8	Mise en place du comité d'orientation du DNE	Appui technique à sa mise en place	Gouvernement/PASEC
9	Renforcement des capacités techniques du DNE	Appui technique et financier à l'élaboration du budget	Gouvernement/PASEC/PTF
10	Élaboration d'un budget détaillé de fonctionnement du DNE	Appui technique et financier à l'élaboration du budget	DNE/PASEC/PTF
11	Élaboration des plans de travail annuels du DNE	Appui technique et financier à l'élaboration du plan de travail	DNE/PASEC/PTF

3.7 ESQUISSE D'UN BUDGET ANNUEL DE FONCTIONNEMENT DU DNE/SNE ET LES STRATÉGIES PROPOSÉES POUR SON FINANCEMENT

N°	ACTIVITÉS	BUDGET UNITAIRE	NOMBRE/ QTÉ	BUDGET TOTAL	SOURCE DE FINANCEMENT	OBSERVATIONS
MISE EN PLACE DU DNE						
1	Réunions préparatoires de plaidoyer sous le lead du CN pour la mise en place du DNE (autour du ministre, avec les structures du ministère, ainsi que les partenaires techniques et financiers)	1 000 000	2	2 000 000	Gouvernement/PTF	Rafraichissement
2	Plaidoyer pour la mise en place du DNE	PM	1	PM	PASEC/CONFEMEN	
3	Élaboration et validation d'un projet d'arrêté portant création du DNE, composition et fonctionnement du DNE	5 000 000	1	5 000 000	Gouvernement/ PASEC	
4	Élaboration et validation de fiches de postes de l'équipe technique du DNE	5 000 000	1	5 000 000	PASEC/CONFEMEN	Honoraires
5	Recrutement/Affectation et mise à disposition du personnel de l'équipe technique du DNE	500 000		500 000	PASEC/ Gouvernement	
6	Nomination et installation de l'équipe technique du DNE	PM		PM	Gouvernement	RAS
7	Élaboration d'une politique nationale d'évaluation ou d'un cadre de référence nationale en évaluation des apprentissages	10 000 000		10 000 000	Gouvernement/PTF	Honoraires des consultants internationaux et nationaux
8	Mise en place du comité d'orientation du DNE	PM		PM	Gouvernement/PTF	
9	Élaboration d'un budget détaillé de fonctionnement du DNE	PM		PM	DNE	
10	Élaboration des plans de travail annuels du DNE	PM		PM	DNE	
TOTAL 1				22 500 000		

REHABILITATION ET ÉQUIPEMENT DU LOCAL DU DNE					
11	Réhabilitation/construction des installations du DNE	50 000 000	1	50 000 000	Gouvernement/PTF
12	Mobilier de bureau y compris une salle de réunion	45 000 000	1	45 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF
13	Équipement informatique (10 ordinateurs portables avec accessoires, imprimantes, photocopieurs, etc.)		1	30 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF Pas besoin d'ordinateurs fixes, mais tout juste des ordinateurs portables et grands écrans
14	Câblages internet et accessoires			10 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF Honoraires
15	Dispositif complet de vidéoconférence et projecteur			10 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF
TOTAL 2				145 000 000	

RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'EQUIPE TECHNIQUE DNE					
16	Atelier d'orientation de l'équipe technique DNE	2 000 000	1	2 000 000	PASEC/CONFEMEN Atelier de 5 jours
17	Formation de l'équipe technique aux méthodes statistiques et collecte de données	10 000 000	15	10 000 000	PASEC/CONFEMEN Appui de l'équipe PASEC à Dakar
18	Formation de l'équipe technique aux méthodes et techniques d'évaluation	10 000 000	15	10 000 000	PASEC/CONFEMEN
19	Formation de l'équipe technique en plaidoyer et communication	10 000 000	15	10 000 000	PASEC/CONFEMEN
20	Formation de l'équipe technique à l'élaboration des Policy briefs et rapports thématiques, annuellement	10 000 000	15	10 000 000	PASEC/CONFEMEN
21	Voyage d'études auprès des autres DNE de la sous-région	1 200 000	2x15	36 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF 4 personnes par an pendant 4 ans
TOTAL 3				78 000 000	

FONCTIONNEMENT DU DNE							
22	Achat des deux véhicules 4 4 double cabine pour la coordination	2 000 000	2	56 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF		
23	Carburant	10 000 000		10 000 000			Forfait sur 4 ans
24	Fournitures de bureau et consommables	10 000 000		10 000 000	Gouvernement/PTF		Forfait sur 4 ans
25	Connexion internet, antivirus et crédit de communication annuellement, destiné aux membres	10 000 000		10 000 000	Gouvernement/PTF		Forfait sur 4 ans
26	Fournisseur d'accès internet	10 000 000		10 000 000	Gouvernement/PTF		
27	Entretien d'équipement	10 000 000	Forfait	10 000 000	Gouvernement/PTF		
28	Primes des membres de l'équipe technique	50 000 000		50 000 000	Gouvernement/PTF		
29	Élaboration d'une stratégie de communication et d'un plan de plaidoyer	10 000 000		10 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF		1 fois tous les 4 ans
30	Conception des supports de communication (Affiches, T-shirts, casquettes, bloc-notes, dépliants et autres gadgets) pour la visibilité du DNE	7 000 000	2 x 7 000 000	14 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF		Sensibilisation et communication sur les deux premières années
31	Organisation des réunions du comité de pilotage ou d'orientation	1 500 000	8	12 000 000	Gouvernement/PTF		2 réunions par an sur quatre ans
32	Développement d'un site web, l'héberger et l'entretenir	8 000 000		8 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF		
33	Participation aux réunions régionales et continentales dans le cadre de l'évaluation et DNE	2 000 000	2 x 4	20 000 000	PASEC/CONFEMEN/PTF		Participation de deux personnes à 2 rencontres par ans sur 4 ans
TOTAL 4						220 000 000	
TOTAL GENERAL						465 500 000	

3.8 AXES STRATÉGIQUES ET ACTIONS PAR AXE STRATÉGIQUE

- Le comité d'orientation du DNE pour la coordination politique, la validation des rapports (un comité de pilotage) ; cette cellule sera composée de représentants des ministères de l'Éducation, d'experts en évaluation, de chercheurs et d'enseignants chercheurs, d'enseignants et de parents. Ce comité sera chargé de définir les objectifs, les indicateurs de performance et les méthodes d'évaluation. Il élaborera une feuille de route pour le suivi-évaluation des performances du DNE. Il tiendra des rencontres périodiques.
- La cellule technique ou la direction jouera le rôle de coordination administrative et technique, de suivi avec des outils, la production des rapports périodiques.
- Les autres structures du ministère seront concernées par l'évaluation des apprentissages pour une harmonisation des pratiques, avec la vision de la politique nationale d'évaluation.

En attendant la mise en place du DNE avec ses organes, la coordination et le suivi seront assurés par un comité constitué par le Correspondant national, le Responsable de l'équipe nationale PASEC et des représentants de structures concernées par l'évaluation des apprentissages.

4

STRATÉGIES DE FINANCEMENT

Pour le financement, la stratégie proposée est la suivante

1. Le PASEC en tant qu'initiateur et leader de l'initiative, pourra financer toutes les activités liées à la phase préparatoire pour lui permettre d'avoir un contrôle de la progression de la mise en place du DNE. Il pourra aussi asseoir son leadership dans le processus de mise en place du DNE.
2. Après avoir mis en place le DNE par un texte réglementaire et affecté/recruté le personnel sur la base des profils et des compétences, une table ronde des partenaires techniques et financiers sera organisée, afin de permettre aux partenaires de se positionner sur des lignes budgétaires, en appui au Gouvernement qui devrait mobiliser des ressources propres. Le Responsable du DNE, sous le leadership du Ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, doit avoir des séances préliminaires de travail avec chaque PTF. Cela permettra de le sensibiliser, de le préparer, pouvoir avoir son accord de principe déjà sur des lignes budgétaires et pour faciliter l'organisation de la table ronde. Cela évitera aussi d'avoir des doublons de positionnement des partenaires sur des lignes budgétaires.
3. Après cette table ronde, le comité assurera le suivi de la mise en œuvre des annonces budgétaires. De plus, le Responsable du DNE doit avoir la capacité de mobiliser des fonds supplémentaires pour le bon fonctionnement du DNE.

Cette stratégie permettra de mobiliser des ressources financières et matérielles nécessaires pour la mise en marche effective du DNE.

4.1 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La mission de diagnostic du Dispositif national d'évaluation s'est bien déroulée en Guinée-Bissau. C'est l'occasion ici de remercier tous les acteurs du système éducatif qui ont montré

une prédisposition à recevoir l'équipe de la mission sous le lead du Correspondant national de la CONFEMEN et du Responsable national de l'équipe PASEC.

Bien que la Guinée-Bissau ne dispose pas d'un DNE, c'est l'occasion de saisir cette opportunité pour demander sa mise en place. Toutes les structures, tous les responsables et les partenaires ont reconnu l'importance de disposer d'une telle structure. Pour atteindre un objectif de réussite nationale du système éducatif en Guinée-Bissau, l'évaluation à grande échelle des apprentissages doit en être l'outil clé malgré les multiples difficultés qui subsistent.

Les actions prioritaires unanimement reconnues par les parties prenantes sont la mise en place d'un DNE par un arrêté du Ministre et l'élaboration d'une politique nationale d'évaluation. Un personnel recruté/affecté sur la base des profils et compétences sera mis à disposition de l'équipe technique du DNE.

Les partenaires techniques et financiers disposent de fonds pour l'appui au système éducatif national pourvu que les besoins soient bien identifiés et justifiés, avec en amont une concertation et un partage des informations.

Recommandations

- Le correspondant national et le responsable de l'équipe PASEC doivent partager les éléments de diagnostic et de stratégie de mise en place, avec les décideurs et acteurs-clés du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur pour bien analyser le dossier ;
- Les partenaires techniques et financiers doivent accompagner l'initiative de la mise en place du DNE ;
- Le PASEC/CONFEMEN doit poursuivre son appui afin d'impulser davantage cette initiative jusqu'à la mise en place définitive du DNE bissau-guinéen.

ANNEXES

Annexe 1 : La liste des documents consultés

1. Plan sectoriel de l'Éducation de la Guinée-Bissau (2017-2025),
2. Rapport d'État du Système éducatif national (RESEN 2013) de la Guinée-Bissau,
3. La loi de base du système éducatif bissau-guinéen de 2001,
4. School autonomy and accountability, Saber Country Report 2017,
5. Plan triennal pour le Développement de l'Education 2011-2013.
6. Rapport d'appui technique pour la mise en place ou le renforcement de systèmes nationaux d'évaluation au Bénin – au Burkina Faso – au Mali – au Togo en 2014
7. Rapport d'appui au système national d'évaluation du Burkina Faso, 2015
8. Le Système éducatif guinéen : diagnostic et perspectives pour la Politique éducative dans le Contexte de Contraintes macro-économiques fortes et de Réduction de la Pauvreté, Africa Region Human Development, Working Paper Series 2005 ;
9. En Guinée-Bissau, le système éducatif reste en grande partie à construire, rapport, note de pole de Dakar, 2006 ;
10. Étude diagnostique stratégie et plans d'actions pour le renforcement des capacités évaluatives au Burkina Faso, UNICEF, 2017
11. Analyse des dispositifs d'évaluation et de leur emploi dans la gouvernance des systèmes éducatifs de douze (12) pays de la CONFEMEN, atelier des décideurs du 20-21 mai 2014 ;
12. Plan stratégique et opérationnel 2015-2020 « Terra Ranka », Document II : Rapport final;
13. Renforcement des capacités de suivi et d'évaluation en Afrique, séminaire de haut niveau tenu à Abidjan en novembre 1998 et ayant rassemblé des équipes de hauts fonctionnaires de 12 pays d'Afrique ;
14. Projets de décrets et arrêtés (i) sur le système national d'évaluation certificative, (ii) Création du Comité scientifique national (CCN), (iii) création et organisation du Diplôme de fin d'études secondaires, ci-après (DCES) permettant l'accès à l'enseignement supérieur.

Annexe 2 : Liste des structures contactées

- L'équipe PASEC (CN et RN)
- Inspection générale de l'Éducation nationale
- Direction générale des Examens nationaux
- Direction des Services de l'Office du Baccalauréat
- Direction des Services documentaires et juridiques à la Direction des Examens
- Bureau d'études, de la Planification et de l'Évaluation du système éducatif (GEPASE)
- Inspection générale du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (IGE)
- Institut national pour le Développement de l'Éducation (INDE)
- UNICEF
- UEMOA
- Union européenne (Ue)
- Plan International
- Banque mondiale (Bm)

Annexe 3 : Liste des personnes interviewées

NOM ET PRÉNOM	FONCTION	E-MAIL	TÉLÉPHONE
JAILSON ELISIO Fernandes GOMES CUINO	Responsable national de l'équipe PASEC	jailsonecuino@gmail.com	(+245) 956276688/956276688
MAMDOU BANJAI	Inspecteur général de l'Éducation	mussuaminata@gmail.com	(+245) 966865568/955860966
UMOCULTUMY DJALO	Directrice générale des Examens nationaux	djalocoultoumy9@gmail.com	(+245) 693 008 5
CARLOS NHAGA	Directeur des Services de l'office du Baccalauréat	carlosnhaga3@gmail.com	(+245) 966 651 620
JUCELINE GOMES	Directrice des Services Documentaires et Juridiques à la Direction des Examens	gomesjuceline@gmail.com	(+245) 955 225 166
BRAIMA MANE	Correspondant national	braima_mane@yahoo.fr	(+245) 955 306 972
JASSI MENES	Ancien DG de la GEPASE	pedrocadija@hotmail.com	(+245) 955 803 830
LIVIO ANTONIO DA SILVA	Directeur général INDE	Ddasilvalivio1gmail.com	(+245) 955 552 102
ALLENDE SAMONI FERNANDES QUADE	Directeur de Programme INDE	alsafequa78@outlook.com	(+245) 955 360 293 /965 235 754
WESLEY GALT	Chief access to learning	wgalt@unicef.org	(+245) 966 450 696
BRAHIMA DIALLO	Ancien Directeur de l'INDE et ancien CN	bambaa21@yahoo.fr	(+245) 955 746 844
Dr. ALY DIADJIRY COULIBALY	Représentant-Résident UEMOA	acoulibaly@uemoa.int/aly-diadjiry.coulibaly@hec.edu	(+245) 966 983 333 /955 276 265
FRANCESCA MOLEDDA	Chef d'équipe, section du développement humain et de la gouvernance	Francesca.MOLEDDA@eeas.europa.eu	(+245) 96 503 77 79

Annexe 4 : Liste des membres de l'équipe nationale

N°	NOM ET PRÉNOMS	POSTE	PROFIL ET QUALIFICATIONS
1	Jailson Eliso Fernandes Gomes CUINO	Responsable national (RN)	Responsable national; Chercheur en histoire; Master ; Professeur d'université ; Planificateur et gestionnaire de l'éducation ; Administrateur.
2	Alfredo GOMES	Planificateur	Pédagogue (Détachement pédagogique Tchico Té -ENS) ; Professeur de l'Enseignement secondaire ; Formateur de formateurs à l'enseignement et à l'apprentissage ; Planificateur de l'Education ; Expert en évaluation de l'apprentissage ; chercheur en éducation et dans des domaines connexes ; Expert en linguistique appliquée.
3	Mamadu BÁ	Pédagogue du secondaire (mathématiques)	Pédagogue, mathématiques appliquées, Master ; Économiste ; Professeur d'université ; Coordinateur national des mathématiques
4	Djamilato JALÓ	Statisticien du primaire	Gestionnaire d'entreprise ; Statisticien appliqué, Master ; Technicien supérieur au GEPASE, ministère de l'Education nationale.
5	Debucada Sanca MENDONÇA	Gestionnaire financier, économiste	Administratrice et gestionnaire publique, Master ; Femme d'affaires. Communicatrice officielle ; Directrice de service au ministère des finances
6	Antonio Manuel da SILVA	Pédagogue du primaire (mathématiques)	Économiste ; Professeur de mathématiques ; Spécialiste de la langue gestuelle. Technicien supérieur à l'INDE.
7	Daio GOMES	Informaticien	Ingénieur en informatique ; Professeur de mathématiques ; Technicien supérieur au ministère de l'Education
8	António Joao LOVIM	Statisticien du secondaire	Statisticien Formateur de formateurs ; Directeur de service, GEPASE.
9	Jussara Victoria FERNANDES	Pédagogue du primaire (langue)	Spécialiste de la langue portugaise ; Enseignante de portugais, éducation de base
10	Nicolácia Lopes FERREIRA	Pédagogue du secondaire (langue)	Spécialiste de la langue portugaise ; Professeur de langue portugaise, école secondaire.

Annexe 5 : Guide de l'entretien

Structures gouvernementales

- Présentation des objectifs de la mission
- Avez-vous des orientations particulières à donner, dans ce sens ?
- Le système éducatif de la Guinée-Bissau possède-t-il d'un dispositif ou système national d'évaluation, à votre connaissance ?
- Que pensez-vous de la mise en place d'un tel dispositif pour le système éducatif ?
- Quelles sont vos orientations en termes d'ancrage institutionnel et de composition du DNE ?
- Quelles sont les institutions gouvernementales avec qui le DNE devra interagir à votre avis ?
- Quelles sont les possibilités d'appui financiers, de la part du gouvernement et des partenaires ?

Anciens responsables des structures gouvernementales

- Présentation des objectifs de la mission
- Avez-vous des orientations particulières à donner dans ce sens ?
- Le système éducatif de la Guinée-Bissau dispose-t-il d'un dispositif ou système national d'évaluation à votre connaissance ?
- Que pensez-vous de la mise en place d'un tel dispositif pour le système éducatif
- Nous aimerions bénéficier de votre expérience en tant qu'ancien responsable au sein du système éducatif, pour la mise en place d'un tel système par rapport à ce qui avait été fait et des difficultés rencontrées ainsi que des conseils à donner
- A votre avis, quelles sont les possibilités de financement du gouvernement et les appuis des partenaires ?

Partenaires techniques et financiers

- Présentation des objectifs de la mission
- Avez-vous des orientations particulières à donner dans ce sens ?
- Le système éducatif de la Guinée-Bissau dispose-t-il d'un dispositif ou système national d'évaluation à votre connaissance ?
- Que pensez-vous de la mise en place d'un tel dispositif pour le système éducatif ?
- Quels sont les différents types d'appui que votre institution apporte au système éducatif bissau-guinéen ?
- Êtes-vous prédisposé à appuyer cette initiative sur les plans aussi bien technique que financier ?



Complexe Sicap Point E, Immeuble C
3^e étage, avenue Cheikh Anta Diop
BP 3220 Dakar Sénégal
Tél. : +221 33 859 29 79 / 33 859 29 91
Fax : +221 33 825 17 70
pasec@confemen.org
www.pasec.confemen.org



@CONFEMEN

